

Réf: Dossier 319472

Avis de constitution

SOCIETE « INDUSTRIE GENERALE DE CONSTRUCTION METALLIQUE
ET VENTE » en abrégé « IGCMV »

Siège Abidjan Marcory Anoumabo au virage en face
de l'hotel Alagon, Lot 102, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Mai 2024, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INDUSTRIE GENERALE DE
CONSTRUCTION METALLIQUE ET VENTE » en abrégé «
IGCMV »

Objet : CONSTRUCTION METALLIQUE, VITRERIE,
DECOUPAGE, CEINTRAGE , PLIAGE DE TOLE ET TUBE,
VENTE DE PRODUITS METALLURGIQUES INDUSTRIELS ET
DIVERS.

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles
et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner
en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en
location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de
participation dans toute société existante ou devant être
créée. Et généralement toutes opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Marcory Anoumabo au virage en face
de l'hotel Alagon, Lot 102, Ilot 13

Dirigeant(s) M SALAMANTA ABOUBACAR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05948 du 13/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°35984/GTCA/RC/2024 du 13/06/2024

